

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00072

Numéro SIREN : 814 716 361

Nom ou dénomination : 5 B

Ce dépôt a été enregistré le 12/12/2018 sous le numéro de dépôt 21357

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SAS 5 B		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 131 AVENUE DE SAINT LOUIS		13015 MARSEILLE			
Durée de l'exercice précédent* 14					
Numéro SIRET* 8 1 4 7 1 6 3 6 1 0 0 0 2 1					
Néant ☐ *					
		Exercice N clos le. 31 12 2017			
		N-1 31 12 2016			
		Brut 1			
		Amortissements, provisions 2			
		Net 3			
		Net 4			
Capital souscrit non appelé (I) AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC			
	Frais de développement * CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires AF	AG			
	Fonds commercial (1) AH	AI	200 000	200 000	
	Autres immobilisations incorporelles AJ	AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM			
	Terrains AN	AO			
	Constructions AP	AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	17 322	35 607	
	Autres immobilisations corporelles AT	AU	8 692	22 700	
Immobilisations en cours AV	AW				
Avances et acomptes AX	AY				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT				
Autres participations CU	CV	25 801	25 344		
Créances rattachées à des participations BB	BC				
Autres titres immobilisés BD	BE	153	153		
Prêts BF	BG				
Autres immobilisations financières* BH	BI		1 525		
TOTAL (II) BJ		BK	26 014	272 877	285 329
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM			
	En cours de production de biens BN	BO			
	En cours de production de services BP	BQ			
	Produits intermédiaires et finis BR	BS			
	Marchandises BT	BU	25 454	21 944	
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW			
CRÉANCES	Chéques et comptes rattachés (3)* BX	BY		7 000	
	Autres créances (3) BZ	CA	42 358	53 194	
	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE			
	Disponibilités CF	CG	13 095	27 319	
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	76		
TOTAL (III) CJ		CK	80 983	109 457	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Ecart de conversion actif* (VI) CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	IA	26 014	353 860	394 786
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété * Immobilisations		Stocks		Créances	

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF CIRCULANT

Désignation de l'entreprise : SAS 5 B

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 000.....)	DA	7 000	7 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	700	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	34 084	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	28 114	42 284
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	69 898	49 284
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	211 107	234 086
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	4 510	18
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	47 914	57 641
	Dettes fiscales et sociales	DY	16 179	32 337
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	4 251	21 421
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	283 961	345 502
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	353 860	394 786
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	131 034	155 427
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EII	21 032	7 289

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 5 B		Exercice N		Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	813 190	FB	740 233	
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		
		FG		FI		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	813 190	FK	740 233	
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ	5 8	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	813 195 740 241
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	639 320 560 895	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	(3 510) (21 944)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	6 072 2 999	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	86 337 95 351	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	1 090 636	
	Salaires et traitements*			FY	26 327 29 711	
	Charges sociales (10)			FZ	1 976 2 669	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions	Sur immobilisations			GA	13 303 12 711
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GB	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GC	
	Autres charges (12)			GD		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GE	84 56
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GF	770 999 683 084
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GG	42 196 57 157	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GH		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GI		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GJ		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GK		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GL	2	
	Différences positives de change			GM		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GN		
	Total des produits financiers (V)			GO		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GP	2	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GQ		
	Différences négatives de change			GR	4 580 2 761	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GS		
	Total des charges financières (VI)			GT		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GU	4 580 2 761	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GV	(4 578) (2 761)	
				GW	37 618 54 396	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS 5 B

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	IIA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	IIB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	IIC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	IID			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	IIIE	3 963	3 900	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	IIF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	IIG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	IIH	3 963	3 900	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		IIH	(3 963)	(3 900)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IIBJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		IHK	5 541	8 212	
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		IHL	813 197	740 241	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		IHM	785 083	697 957	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		IHN	28 114	42 284	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	IHO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières	IHY			
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	IIP			
	{ - Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	69			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
factures n-1		3 963			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SAS 5 B

Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des cédentes) *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	200 000	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS	44 033	KT		KU	919	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	21 100	KW		KX	1 000	
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	5 885	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	71 018	LO		LP	1 919	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
Autres participations					8U	25 344	8V		8W	5 365		
Autres titres immobilisés					IP	153	IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières					IT	1 525	IU		IV			
TOTAL IV					LQ	27 022	LR		LS	5 365		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	298 040	OH		OJ	7 284		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
		à poste 1		à poste 2		à la fin de l'exercice 3		à la fin de l'exercice 4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	IN		CO		DO		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	IO		LV		LW	200 000	IX	200 000	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agenets et am. des constructions	IS		MIG		MII		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MIJ		MK	44 952	ML	44 952
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers	IU		MM		MN	22 100	MO	22 100
		Matériel de transport	IV		MIP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier	IW		MIS		MT	5 885	MU	5 885
		Emballages récupérables et divers *	IX		MIV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG		NH	72 937	NI	72 937
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7		OW
Autres participations		IO		OX	4 908	OY	25 801	OZ	25 801	
Autres titres immobilisés		II		2B		2C	153	2D	153	
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	1 525	2F		2G		
TOTAL IV		I3		NJ	6 433	NK	25 954	2H	25 954	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		OK	6 433	OL	298 891	OM	298 891	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

C01IMFC

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 5 B

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	8 426	QA	8 896	QB		QC	17 322
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	3 230	QE	3 177	QF		QG	6 407
immobilisations corporelles	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 055	QM	1 230	QN		QO	2 285
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	12 711	QV	13 303	QW		QX	26 014
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	12 711	ØP	13 303	ØQ		ØR	26 014

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6						
TOTAL I													
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1						
TOTAL II													
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8						
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6						
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3						
	Inst. gales agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1						
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9						
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U7						
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4						
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2						
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9						
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8						
Frais d'acquisition de titres de participations	NL												
TOTAL IV													
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV						
Total général - non vendu	NW												
NP + NQ + NR													
Total général - non vendu (NS + NT + NU)													
NY													
Total général - non vendu (NW - NY)													
NZ													

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*

Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissements

Montant net à la
fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à évaluer

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Désignation de l'entreprise : SAS 5 B

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		O2	O3	O4	O5
		9U	9V	9W	9X
		O6	O7	O8	O9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises {	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					IO
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS 5 B				Neant ☐ *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL			UM			UN		
	Prêts (1) (2)		UP			UR			US		
	Autres immobilisations financières		UT			UV			UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX								
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	3 318		3 318					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	9 003		9 003					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC								
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	30 036		30 036						
Charges constatées d'avance		VS	76		76						
TOTAUX			VT	42 434		VU	42 434		VV		
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	190 075		37 147		152 928				
	à plus de 1 an à l'origine	VH	21 032		21 032						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	47 914		47 914						
Personnel et comptes rattachés		8C	3 339		3 339						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	4 794		4 794						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	1 164		1 164						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	22		22						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	524		524						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	10 846		10 846						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	4 251		4 251						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	283 962		VZ	131 034		152 928		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ			(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VI			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	36 721		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

C01-ADP-VUE-DES-PROCES-VERBAUX

Désignation de l'entreprise : SAS 5 B		Néant ☐ *		Exercice N. clos le : 3 1 1 2 2 0 1 7													
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE													
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		{ de l'exploitant ou des associés								à réintégrer :		WA	28 114			
			{ de son conjoint				moins part déductible *						WB				
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD				Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE				WC				
	Autres charges et dépenses comptables (art. 39-4 du C.G.I.)		WF				Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG				NE				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de l'exé d'option		RA				{ Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB		{						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI				Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX				XW	575			
	Amendes et pénalités		WJ		575		Charges financières (art. 212 bis)*		XZ								
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*												XY				
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)												Y7	5 541			
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL				Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7				K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)								I8				
			{		{ - imposées au taux de 0 %								ZN				
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		{		{ - Plus-values nettes à court terme								WN				
				{		{ - Plus-values soumises au régime des fusions						WO					
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)														XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU				Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW				WQ	4 639		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)		SX				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8							
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage														Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage														Y3			
												TOTAL I		WR	38 870		
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE													
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *														WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)														WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{		{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)								WV				
			{		{ - imposées aux taux de 0 %								WH				
			{		{ - imposées aux taux de 19 %								WP				
			{		{ - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW				
			{		{ - imputées sur les déficits antérieurs								NB				
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %												I6				
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*												WZ				
Mesures d'incitation	Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A								XA				
	Produit net des actions et parts d'intérêts :																
	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.														ZY		
	Majoration d'amortissement *														ND		
	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 sexies)		K9		Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5				NF		
Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3		Zone de reconstruction de la défense (art. 44 terdecies)		PA							
Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)		OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		IF		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		NC							
								Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC							
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)														NS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9				Créance dégelée par le report en arrière du déficit		ZI				NG	1 923		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage														Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL												TOTAL II		NH	1 923		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		{		{ bénéfice (I moins II)		XI		36 947						NJ			
		{</															

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : SAS 5 B

31/12/2017

[illegible]

Désignation de l'entreprise : SAS 5 B

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (I)	K4	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	1 800
--	----	-------

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne W1		↓ ligne W1'

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)XU ☐

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : <u>SAS 5 B</u>										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserves légales - Autres réserves	ZB	700					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	42 284		ZD								
	Prélèvements sur les réserves	OE			ZE	7 500							
					ZF								
	TOTAL I	OF	42 284			ZG	34 084						
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZH	42 284					
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT								
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	16 017		13 609					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	9 671		18 541					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	60 649		63 201					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	86 337		95 351					
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	436		263					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z	654		373					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	1 090		636					
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	70 647		67 287					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	77 563		69 497					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017)*				OB	27 477							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)				Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG								
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH								
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NO1 pour le régime de groupe)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS 5 B Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)							
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪			(A)	(B) (ventilation par taux)	(C)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS 5 B

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI)	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS 5 B

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ②

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22.8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)	
①		②	③	④	⑤	⑦
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS 5 B	Néant ☒ *
---------------------------------------	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	{ - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
		5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice
①	②	donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	⑤

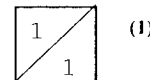
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS 5 B										Néant ☐ *			
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe :													
Exercice ouvert le : 01/01/2017					et clos le : 31/12/2017					Durée en nombre de mois		1	2
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE													
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										OA	813 190		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										OK			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										OT			
TOTAL 1										OX	813 190		
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée													
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OH	5		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										OE			
Subventions d'exploitation reçues										OF			
Variation positive des stocks										OD	3 510		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										OI			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										XT			
TOTAL 2										OM	3 515		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)													
Achats										ON	645 392		
Variation négative des stocks										OQ			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										OR	74 820		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										OS			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OW	84		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OY			
TOTAL 3										OJ	720 296		
IV- Valeur ajoutée produite													
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)										OG	96 409		
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises													
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF)										SA	96 409		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE													
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD													
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case										EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)					GX	813 190	Effectifs au sens de la CVAE *			EY	0		
Période de référence					GY	01/01/2017	GZ		31/12/2017				
Date de cessation							HR						
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs													
Effectif moyen du personnel * :										YP			
dont apprentis										YF			
dont handicapés										YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale										RL			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.													
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Repartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs													

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE	3 1 1 2 2 0 1 7	N° SIRET	8 1 4 7 1 6 3 6 1 0 0 0 2 1
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE	SAS 5 B		
ADRESSE (voie)	131 AVENUE DE SAINT LOUIS		
CODE POSTAL	13015	VILLE	MARSEILLE
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes
			700

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse :	N°	Voie	Code postal	Commune
			Pays	

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	M	Nom patronymique	BELLACHHAB	Prénom(s)	KARIM
Nom marital		% de détention	100.00	Nb de parts ou actions	700
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
	150178	41	DERBA	Tunisie	
Adresse :	N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
	3	SQUARE DES PEINTRES	13111	COUDOUX	France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48610000 CHARGES CONSTATEES D AVANCE			76.21
31/12/2017 EI + CB PERSO EDF	12.21		
31/12/2017 EI ORANGE	64.00		
COMPTES DE PASSIF			
42820000 PROVISION POUR CONGES PAYES			1 551.13
31/12/2017 EI Provisions pour congés payés		1 551.13	
43820000 CHARGES SOCIALES CONGES PAYES			248.80
31/12/2017 EI Provisions pour congés payés		248.80	
44860000 ETAT AUTRES CH. A PAYER			524.00
01/01/2017 AN S.A.N.		263.00	
31/12/2017 EI CVAE 2017		261.00	
46860000 DIVERS CHARGES A PAYER			4 251.41
01/01/2017 OD TA /FPC 2016		410.56	
31/12/2017 EI HONORAIRES BILAN 2017		606.00	
31/12/2017 EI 8000203 MISTRAL S2		142.63	
31/12/2017 EI 8000203 MISTRAL S2		21.61	
31/12/2017 EI 8000203 MISTRAL S2		10.75	
31/12/2017 EI 8000203 MISTRAL S2		52.00	
31/12/2017 EI HONO AG 2016		960.00	
31/12/2017 EI HONO AG 2017		960.00	
31/12/2017 EI TA 2017		186.84	
31/12/2017 EI FPC 2017		230.82	
31/12/2017 EI HONO 12.2017		670.20	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67120000 PENALITES ET AMENDES FISCALES			575.38
17/03/2017 CCC USIER REMUZAT URSSAF 10/2016	32.00		
06/06/2017 CCC HUISSIERS REMUZAT//URSSAF	32.00		
08/12/2017 CCC HUISSIER URSSAF 07-08-09-12/1	131.00		
31/12/2017 EI MAJO /FRAIS AG2R RETRAITE	380.38		
67200000 PERTE S/EXERC ANTERIEURS			3 387.23
31/12/2017 OD METRO	673.93		
31/12/2017 OD YVES VIN	669.99		
31/12/2017 OD YVES VIN	669.99		
31/12/2017 OD YVES VIN	686.66		
31/12/2017 OD YVES VIN	686.66		

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2017 12	31/12/2016 14	Euros	%
FONDS COMMERCIAL	200 000	200 000		
20700000 FONDS COMMERCIAL	200 000	200 000		
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	27 630	35 607	7 977	22.40
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL	44 033	44 033		
21541000 MATERIEL INDUSTRIEL EXO	919		919	
28154000 AMORT. MAT INDUSTRIEL	17 233	8 426	8 807	104.52
28154100 AMORT.MATERIEL INDUSTRIEL EXO	89		89	
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	19 293	22 700	3 407	15.01
21810000 INSTAL. AGENC. DIVERS	21 100	21 100		
21811000 INSTAL. AGENC. DIVERS EXO	1 000		1 000	
21830000 MAT. BUREAU ET INFORMATIQUE	5 885	5 885		
28181000 AMORT.AG.CONS.DIVERSES	6 308	3 230	3 078	95.29
28181100 AMORT.INSTAL.AGENC. DIVERS EXO	99		99	
28183000 AMORT.MAT.BUREAU ET INFORMATI	2 285	1 055	1 230	116.59
AUTRES PARTICIPATIONS	25 801	25 344	457	1.80
26110000 ACTIONS MISTRAL	25 801	25 344	457	1.80
AUTRES TITRES IMMOBILISES	153	153		
27180000 AUTRES TITRES	153	153		
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		1 525	1 525	100.00
27500000 DEPOT ET CAUTIONNEMENT VERSES		1 525	1 525	100.00
Total II	272 877	285 329	12 452	4.36
MARCHANDISES	25 454	21 944	3 510	15.99
37000000 STOCKS DE MARCHANDISES	25 454	21 944	3 510	15.99
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		7 000	7 000	100.00
41100000 CLIENTS		7 000	7 000	100.00
AUTRES CREANCES	42 358	53 194	10 836	20.37
40100000 FOURNISSEURS	3 810	5 580	1 770	31.72
44400000 ETAT IMPOTS S/BENEFICES	3 318		3 318	
44562000 TVA DED.S/IMMO		1 397	1 397	100.00
44566000 TVA DEDUCT.S/BIENS ET SERVICES	4 890	14 429	9 539	66.11
44567000 CREDIT DE TVA A REPORTER	3 428	4 702	1 274	27.09
44571200 TVA COLLECTEE 20%	67		67	
44586000 TVA S/FACT NON PARVENUE	618	313	305	97.67
46700003 B5	19 962	19 962	1	0.00
46700004 CHEQUE NON IMPUTE EN ATTENTE		6 812	6 812	100.00
46710000 RFA MISTRAL	6 264		6 264	
DISPONIBILITES	13 095	27 319	14 224	52.07
51100000 VALEUR A L ENCAISSEMENT	11 731	9 960	1 771	17.78
53000000 CAISSE	1 364	17 360	15 995	92.14
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	76		76	
48610000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	76		76	

DETAIL BILAN ACTIF

[illegible]

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	14	Euros	%
CAPITAL.		7 000		7 000		
10130000 CAPITAL APPELE VERSE		7 000		7 000		
RESERVE LEGALE		700			700	
10610000 RESERVE LEGALE		700			700	
REPORT A NOUVEAU		34 084			34 084	
11000000 REPORT A NOUVEAU CREDITEUR		34 084			34 084	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		28 114		42 284	14 170	33.51
Total I		69 898		49 284	20 614	41.83
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT		190 075		226 797	36 722	16.19
16411400 EMPRUNT PRET 15151320		190 075		226 797	36 722	16.19
CONCOURS BANCAIRES COURANTS		21 032		7 289	13 743	188.54
51250000 CREDIT COOPERATIF		21 032		7 289	13 743	188.54
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		4 510		18	4 492	NS
45510000 C/C KARIM BELLACHHAB		4 510		18	4 492	NS
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		47 914		57 641	9 727	16.87
40100000 FOURNISSEURS		47 914		57 641	9 727	16.87
DETTE FISCALES ET SOCIALES		16 179		32 337	16 158	49.97
42101000 Rémun. BELLACHHAB CANDICE		1 192			1 192	
42103000 Rémun. TAZI Amir		596		590	6	0.98
42820000 PROVISION POUR CONGES PAYES		1 551		2 701	1 150	42.57
43100000 URSSAF		1 627		3 193	1 566	49.06
43710000 RETRAITE UGRC		2 854		2 633	220	8.36
43730000 PREVOYANCE		65		246	181	73.57
43820000 CHARGES SOCIALES CONGES PAYES		249		420	171	40.80
44400000 ETAT IMPOTS S/BENEFICES				6 591	6 591	100.00
44401000 PS SUR DIVIDENDES		1 164			1 164	
44571100 TVA COLLECTEE 5.5%		22		6 740	6 719	99.68
44571200 TVA COLLECTEE 20%				8 902	8 902	100.00
44571300 TVA COLLECTEE 10%		0		57	57	99.95
44860000 ETAT AUTRES CIL A PAYER		524		263	261	99.24
45700000 ASSOCIE DIVIDENDE A PAYER		6 336			6 336	
AUTRES DETTES		4 251		21 421	17 169	80.15
46700000 DCD DEBITEUR ET CREDITEUR DIV.				10 000	10 000	100.00
46710000 RFA MISTRAL				9 771	9 771	100.00
46860000 DIVERS CHARGES A PAYER		4 251		1 650	2 601	157.64
Total IV		283 961		345 502	61 540	17.81
TOTAL GENERAL		353 860		394 786	40 926	10.37

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2017 12	31/12/2016 14	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	813 190	740 233	178 705	28.17
70710102 EPICERIE 5.5%	156 927	143 184	34 198	27.86
70710103 EPICERIE 10%	18	30	8	30.82
70710104 EPICERIE 20%	36 324	31 651	9 195	33.89
70710202 LIQUIDES 5.5%	153 763	137 020	36 317	30.92
70710204 LIQUIDES 20%	68 344	94 566	12 712	15.68
70710302 DPH/BAZAR 5.5%	3 811	3 053	1 194	45.62
70710304 DPH/BAZAR 20%	72 304	54 193	25 852	55.65
70710305 DPH/BAZAR 10%		17	14	100.00
70730102 VENTE BVP 5.5%	322	4 264	3 333	91.18
70730202 VENTE PAT INDUSTRIELLE 5.5%	21 289	12 276	10 767	102.32
70730302 SURGELES 5.5%	31 479	26 660	8 628	37.76
70730402 FORMAGE COUPE 5.5%	57	3	54	NS
70730502 CREMERIE 5.5%	113 743	104 219	24 413	27.33
70730504 CREMERIE 20%	1 573	1 959	106	6.32
70730602 FRUITS ET LEGUMES 5.5%	74 722	61 084	22 364	42.71
70730702 CHARCUTERIE LS 5.5%	60 355	41 841	24 491	68.29
70730703 CHARCUTERIE LS 10%	698	2 791	1 694	70.82
70730802 CHARCUTERIE TRAD 5.5%	170	350	131	43.48
70730902 VOLAILLE LS 5.5%	9 724	8 992	2 016	26.16
70731002 BOUCHERIE LS 5.5%	7 434	11 946	2 805	27.39
70731202 POISSONERIE LS 5.5%	133	133	19	16.65
Chiffre d'affaires NET	813 190	740 233	178 705	28.17
AUTRES PRODUITS	5	8	2	25.77
75800000 PRODUITS DIV.GESTION COURANTE	5	8	2	25.77
Total des Produits d'exploitation	813 195	740 241	178 703	28.16
ACHATS DE MARCHANDISES	639 320	560 895	158 553	32.98
60710055 BOULANGERIE 5.5	59	73	4	5.64
60710102 EPICERIE 5.5	155 977	142 599	33 749	27.61
60710103 EPICERIE 10%	5	20	12	70.83
60710104 EPICERIE 20%	27 538	24 166	6 824	32.94
60710202 ACHAT LIQUIDE 5.5%	91 229	75 579	26 447	40.82
60710204 ACHAT LIQUIDES 20%	131 738	111 744	35 957	37.54
60710302 ACHAT DPH 5.5%	2 281	1 965	597	35.44
60710304 ACHAT DPH 20%	46 584	45 943	7 204	18.29
60710305 ACHAT DPH 10%	13		13	
60720055 FRUITS ET LEGUMES 5.5		3 825	3 278	100.00
60730102 ACHAT BVP 5.5%	3 650	62	3 597	NS
60730302 ACHAT SURGELES 5.5%	23 533	17 768	8 304	54.52
60730402 ACHAT FORMAGE A LA COUPE 5.5%	52		52	
60730502 ACHAT CREMERIE 5.5%	72 666	62 697	18 926	35.22
60730504 ACHAT CREMERIE 20%	1 150	1 555	183	13.71
60730602 ACHAT FRUITS LEGUMES 5.5%	35 809	40 454	1 134	3.27
60730603 FRUITS ET LEG 10%		84	72	100.00
60730702 ACHAT CHARCUTERIE LS 5.5%	38 885	27 890	14 979	62.66
60730703 ACHAT CHARCUTERIE LS 10%	1 117	1 050	218	24.17
60730802 ACHAT CHARCUT TRAD 5.5%	43		43	
60730902 ACHAT VOLAILLE 5.5%	7 773	6 322	2 354	43.45
60731002 ACHATS BOUCHERIE LS 5.5%	6 389	5 575	1 611	33.70
60731202 POISSONERIE LS 5.5%	2 252	2 175	387	20.78
60972000 RRR /MCH RFA MISTRAL	9 421	10 650	293	3.21

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1 *	
	31/12/2017 12	31/12/2016 14	Euros	%
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	3 510	21 944	15 299	81.34
60370000 VARIAT STOCK MARCHANDISES	3 510	21 944	15 299	81.34
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	6 072	2 999	3 501	136.20
60222000 PRODUITS ENTRETIEN	371	433	0	0.05
60224000 FOURN MAGAZIN	5 701	2 566	3 501	159.18
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	86 337	95 351	4 607	5.64
60613000 EDF/GDF	6 967	4 831	2 826	68.26
60630000 FOURN.ENTRET ET PETIT EQUIPEM	791	2 370	1 240	61.05
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES		166	142	100.00
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	11 293	11 293	1 613	16.67
61351000 LOCATION MOBILIERE LISTRAL	16		16	
61352000 MOOD MEDIA	208	156	74	55.56
61400000 CHARGES LOCATIVES	4 500	2 160	2 649	143.05
61520000 ENTRETIEN IMMOBILIER		553	474	100.00
61551000 ENTRETIEN MATERIEL	2 032	2 400	25	1.22
61560000 MAINTENANCE	1 061	1 049	162	17.98
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	1 452	1 511	157	12.14
62260000 HONORAIRES COMPTABLES	8 419	6 825	2 569	43.91
62261000 HONORAIRE D'AVOCATS		4 300	3 686	100.00
62270000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	1 252	7 416	5 104	80.30
62300000 PUBLICITE PROPAGANDE		612	524	100.00
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	1 393	387	1 062	320.34
62411000 TRANSPORT S/ACHATS MISTRAL	24 127	20 070	6 924	40.25
62620000 TELEPHONE	797	518	353	79.62
62752000 COMMISSIONS SUR CARTE BLEUE		370	317	100.00
62780000 SERVICES BANCAIRES	9 568	15 884	4 047	29.72
62810000 COTISATIONS	68	140	51	42.81
62821000 COTIS MISTRAL FIXE ENSEIGNE U	6 240	6 720	480	8.33
62822000 COTIS MISTRAL VARIABLE ENSEI U	4 932	4 522	1 056	27.25
62822100 AVANTAGE CONSO UTIL	1 219	1 100	277	29.35
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 090	636	545	100.05
63120000 TAXE APPRENTISSAGE	187	184	29	18.68
63130000 FPC	192	189	30	18.68
63511000 CET	175		175	
63511200 CVAE	261	263	36	15.78
63580000 AUTRES DROITS	275		275	
SALAIRES ET TRAITEMENTS	26 327	29 711	860	3.38
64100000 BRUT MASSE SALARIALE	27 477	27 010	4 325	18.68
64120000 CONGES PAYES	1 150	2 701	3 465	149.67
CHARGES SOCIALES	1 976	2 669	312	13.63
64500000 CHARGES SOCIALES S/ CP	171	420	532	147.60
64510000 COTISATIONS A L'URSSAF	2 249	2 087	460	25.71
64530000 COTISATION RETRAITE	1 607	1 580	253	18.68
64541000 PREVOYANCE	214	203	41	23.37
64900000 CICE	1 923	1 621	534	38.40
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	13 303	12 711	2 408	22.10
68112000 DOT AUX AMORT IMO CORPOREL	13 303	12 711	2 408	22.10

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017	Exercice N-1 31/12/2016	Ecart N / N-1 *	
	12	14	Euros	%
AUTRES CHARGES	84	56	36	75.52
65160000 REDEVANCE SACEM	69		69	
65800000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	15	56	33	68.71
Total des Charges d'exploitation	770 999	683 084	185 499	31.68
Résultat d'exploitation	42 196	57 157	6 796	13.87
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	2		2	
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	2		2	
Total des Produits financiers	2		2	
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	4 580	2 761	2 213	93.52
66110000 INTERETS EMPRUNT	2 415	2 761	48	2.05
66151000 AGIOS BANCAIRES	2 165		2 165	
Total des Charges financières	4 580	2 761	2 213	93.52
Résultat financier	4 578	2 761	2 211	93.44
Résultat courant avant impôts	37 618	54 396	9 008	19.32
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	3 963	3 900	620	18.54
67100000 CHARGES EXCEPTIONNELLES		3 675	3 150	100.00
67120000 PENALITES ET AMENDES FISCALES	575	225	383	198.35
67200000 PERTE S/ EXERC ANTERIEURS	3 387		3 387	
Total des Charges exceptionnelles	3 963	3 900	620	18.54
Résultat exceptionnel	3 963	3 900	620	18.54
IMPOTS SUR LES BENEFICES	5 541	8 212	1 498	21.28
69500000 IMPOTS SOCIETES	5 541	8 212	1 498	21.28
Total des produits	813 197	740 241	178 705	28.16
Total des charges	785 083	697 957	186 834	31.23
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	28 114	42 284	8 129	22.43

* Proportionation de l'écart en fonction du nombre de mois

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	35
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	35
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	35
Permanence ou changement de méthodes	35
Informations générales complémentaires	35
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Produits à recevoir	36
Charges à payer	36
Charges et produits constatés d'avance	36
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	36

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Neant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Neant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Neant

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	2 324
Autres dettes	4 251
Total	6 575

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	76
Total	76

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48610000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			76.21
31/12/2017 EI + CB PERSO EDF	12.21		
31/12/2017 EI ORANGE	64.00		
COMPTES DE PASSIF			
42820000 PROVISION POUR CONGES PAYES			1 551.13
31/12/2017 EI Provisions pour congés payés		1 551.13	
43820000 CHARGES SOCIALES CONGES PAYES			248.80
31/12/2017 EI Provisions pour congés payés		248.80	
44860000 ETAT AUTRES CH. A PAYER			524.00
01/01/2017 AN S.A.N.		263.00	
31/12/2017 EI CVAE 2017		261.00	
46860000 DIVERS CHARGES A PAYER			4 251.41
01/01/2017 OD TA /FPC 2016		410.56	
31/12/2017 EI HONORAIRES BILAN 2017		606.00	
31/12/2017 EI 8000203 MISTRAL S2		142.63	
31/12/2017 EI 8000203 MISTRAL S2		21.61	
31/12/2017 EI 8000203 MISTRAL S2		10.75	
31/12/2017 EI 8000203 MISTRAL S2		52.00	
31/12/2017 EI HONO AG 2016		960.00	
31/12/2017 EI HONO AG 2017		960.00	
31/12/2017 EI TA 2017		186.84	
31/12/2017 EI FPC 2017		230.82	
31/12/2017 EI HONO 12.2017		670.20	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67120000 PENALITES ET AMENDES FISCALES			575.38
17/03/2017 COO USIER REMUZAT URSSAF 10/2016	32.00		
06/06/2017 COO HUISSIERS REMUZAT//URSSAF	32.00		
08/12/2017 COO HUISSIER URSSAF 07-08-09-12/1	131.00		
31/12/2017 EI MAJO /FRAIS AG2R RETRAITE	380.38		
67200000 PERTE S/EXERC ANTERIEURS			3 387.23
31/12/2017 OD METRO	673.93		
31/12/2017 OD YVES VIN	669.99		
31/12/2017 OD YVES VIN	669.99		
31/12/2017 OD YVES VIN	686.66		
31/12/2017 OD YVES VIN	686.66		

5 B
Société par actions simplifiée
au capital de 7 000 euros
Siège social : 131, avenue de Saint Louis, 13015 MARSEILLE
814 716 361 RCS MARSEILLE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 27 juin 2018

L'an deux mille dix-huit et,
Le 27 juin,
A 15 heures,

Monsieur Karim BELLACHHAB,
demeurant 3, Square des Peintres, 13111 COUDOUX,
Associé unique de la société 5 B,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Karim BELLACHHAB, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique, sur la base de son rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Il prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 28 114 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 28 114 euros

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur 34 084 euros

Pour former un bénéfice

distribuable de 62 198 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 62 198 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2016 :

7 500 euros, soit 10,71 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 7 500 euros

TROISIEME DÉCISION

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Karim BELLACHHAB

